

Mise en ligne : 31 décembre 2018.
Dernière modification : 8 octobre 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

Jean-Baptiste SAUMONT

(Benesse-Marenne, Landes, 28 octobre 1877-Hanoï, 5 mars 1931)

Créateur du *Courrier d'Indochine* (1908-1912),
puis de l'*Indochine Républicaine* (1924-1928).

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indochine_Republicaine.pdf

Père de Jeanne [ép. Camus, lieutenant au long cours],
Émilie Naki [ép. Émile Georges Farréras, docteur en médecine]
et Jean, tennisman, directeur de la *Volonté indochinoise* (Monpezat)(1937),
puis d'*Indochine hebdomadaire illustré*, organe officiel du régime Decoux

NOS MORTS :

J.-B. SAUMONT ¹

(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1931)

Jean-Baptiste Saumont est né dans les Landes le 28 octobre 1877. Après de solides humanités qui devaient faire de lui plus tard un des plus fins lettrés de l'Indochine, il ne put résister à l'appel de l'aventure et il s'engagea dans l'infanterie de marine.

Il arriva en Indochine comme sous-officier vers 1898, et aussitôt il fut conquis par le pays. Il s'intéressa avec passion aux gens et aux choses, s'efforça de démêler les problèmes qui se posaient et, désireux de dénoncer les abus qui l'indignaient, d'exposer les solutions qui lui paraissaient les meilleures. Il collabora à divers journaux, d'abord au *Topo des Travaux Publics*, à l'*Indépendance Tonkinoise*, puis au *Courrier d'Haïphong*.

Sa voie était là. Il le comprit très vite et quitta l'armée. Comme le journalisme — déjà à cette époque, hélas ! — nourrissait chichement son homme, il entra dans l'administration indochinoise le 29 août 1904 comme commis de 2^e classe des Bâtiments civils et il servit à Hanoï au bureau du personnel de la direction générale des Travaux Publics, sous les ordres d'Héon et de Guillemoto.

Mais il était trop indépendant pour accepter volontiers une situation de ce genre et, dès 1906, il brise la chaîne. Très apprécié de ses compatriotes pour sa combativité, pour le mordant de sa plume et pour son esprit de justice qui n'acceptait aucun compromis, il est élu conseiller municipal de Hanoï. Il n'avait pas trente ans ! M. Hauser était alors maire et ses adjoints étaient le docteur Cognacq et M. de Boisadam qui devait, peu de temps, après occuper la mairie à son tour.

En octobre 1908, il crée à Hanoï le *Courrier d'Indochine*, journal républicain, d'abord quotidien, puis bihebdomadaire. Il y mène le bon combat pour les idées libérales, défend la population annamite et certaines conceptions qui lui étaient chères ; il fut le premier à revendiquer pour la ville de Hanoï un maire élu, comme à Saïgon, et c'est sur cette revendication qu'il avait été élu en 1906.

En 1910, il ne se représenta pas au conseil municipal, désireux de se consacrer entièrement à la bataille politique. Il menait alors campagne contre M. Klobukowski, gouverneur général et voulait avoir les mains libres.

En 1912, il ne peut soutenir plus longtemps l'effort qu'il fournissait pour son « *Courrier d'Indochine* » dont il est obligé d'abandonner la publication et, en 1913, il

¹ Nécrologie probablement écrite par Bauduin de Belleval qui l'eut pour collègue au bureau de presse du gouvernement général (voir ci-dessous).

reprend le collier administratif : le 17 juin 1913, il est nommé chef du service de l'identité du Tonkin.

En 1914, il est mobilisé comme officier de réserve et il sert à Sept-Pagodes, mais en 1915, il demande à partir pour le front. Il est à Verdun, au Chemin des Dames, collectionne les citations (il avait 2 palmes et 3 étoiles à sa croix de guerre qu'il ne porta d'ailleurs jamais), reçoit la Légion d'Honneur en 1916, est promu capitaine sur le champ de bataille. En 1917, il est gazé gravement, mais, sitôt debout, demande à repartir ; il commande des soldats russes, puis est, au début de 1918, envoyé à l'armée d'Orient.

Il revient en Indochine en 1919, écœuré de la tuerie à laquelle il a pris cependant une part glorieuse, très diminué physiquement par ses blessures de guerre.

Il ne devait pas s'en relever, mais, grâce à son indomptable énergie, sans pitié pour la « vieille carcasse », il réussit à tenir près de douze ans.

Ce furent douze années de lutte incessante. Très lié avec Albert Sarraut, Saumont défend les revendications indigènes, en montrant le bien-fondé, exposant l'intérêt qu'a la France à mettre fin au malentendu qui existe entre elle et les Annamites.

En 1925, Saumont se présente à la délégation du Tonkin au conseil supérieur des colonies. Il ne brigue pas le mandat, mais il veut faire échouer le candidat de la mission, M. Dandolo, directeur de « l'Avenir du Tonkin ». Franc-maçon, libre-penseur, radical avancé, Saumont n'a jamais caché ses opinions, il s'en est même fait gloire ; il mène une dure campagne contre Dandolo, qui est, lui aussi, un journaliste de grande classe, et il fait passer le docteur Forest.

La même année, il crée l'*Indochine Républicaine*, « journal républicain franco-annamite », d'abord hebdomadaire, puis quotidien, et qui parut jusqu'en 1928 ; il collabore à l'« Éclaireur », de Peyrot, aux *Pages Indochinoises* dont il est le gérant et l'administrateur, à *France-Indochine* et surtout à la *Volonté Indochinoise*. Il ne partageait pas les idées politiques de M. de Monpezat, mais était très lié avec lui.

Saumont n'était pas l'homme d'une coterie ou d'un groupe d'intérêts ; il ne fut d'ailleurs jamais inscrit à un parti politique. C'était le franc-tireur qui ne veut pas accepter de discipline et qui ne veut relever que de lui-même. Il était au service de la vérité et de son idéal et les hommes lui importaient peu. Il était d'ailleurs très redouté pour sa plume mordante.

Ne se ménageant pas suffisamment, affaibli par ses blessures de guerre, Saumont était à la merci d'un accident physiologique. Il est mort le [5] mars [à Hanoi] dans des conditions que nous ignorons encore.

Nous saluons en lui un lettré de classe, un excellent journaliste, un bon républicain et un grand ami des Annamites.

Nous présentons nos respectueuses condoléances à Mme Saumont, aux filles et au fils du défunt.

SAUMONT Jean-Baptiste, *L'Œuvre de Klobukowski en Indochine*, Saïgon, Imprimerie du Courrier d'Indochine, 1910, 144 p.

Indochine
(*Les Annales coloniales*, 8 juillet 1913)

Deux récentes nominations faites par M. Sarraut ont soulevé les protestations des Amicales de fonctionnaires.

Ce sont celles de M. Saumont, comme directeur du Service anthropométrique, et celle de M. Koch à la mairie d'Hanoi.

Les nouveaux titulaires de ces deux emplois ont été choisis en dehors du corps des fonctionnaires. Et c'est la cause de la protestation des amicales.

Nul doute que MM. Saumont et Koch ne fassent preuve dans leurs emplois de toutes les qualités nécessaires. Mais il faut bien avouer qu'une telle mesure est peu encourageante pour nos dévoués fonctionnaires indochinois, qui se voient ainsi privés de deux postes importants qu'ils avaient légitimement pu ambitionner. On se plaint déjà de la lenteur de l'avancement. Ce n'est pas en introduisant d'emblée à des emplois élevés des publicistes qui n'ont jamais occupé une fonction publique, qu'on pourra y remédier.

Nous connaissons trop le souci que prend le gouverneur général de l'Indochine des intérêts des fonctionnaires placés sous ses ordres pour ne pas supposer que ces nominations ont échappé à sa vigilance.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère de la guerre
(*Journal officiel de la République française*, 2 février 1919)

Chevalier
TROUPES COLONIALES
Infanterie

SAUMONT (Jean-Baptiste), lieutenant (réserve) au 81^e bataillon de tirailleurs sénégalais.

Les événements et les hommes
(*Les Annales coloniales*, 11 juillet 1924)

M. Saumont, fonctionnaire au Tonkin, avait posé sa candidature lors de l'élection d'un délégué au conseil supérieur des Colonies.

Le résident supérieur, sous prétexte que ce candidat fonctionnaire était inéligible, télégraphia à tous les présidents des bureaux de vote l'ordre de compter comme nuls les bulletins au nom de M. Saumont et leur prescrivit de donner la plus grande publicité possible à son télégramme.

Si illégal que fut cet ordre, des électeurs craignant que leurs bulletins fussent annulés votèrent pour un autre candidat.

La Ligue des Droits de l'Homme a protesté auprès du ministre des Colonies contre l'ingérence du résident supérieur dans les opérations électorales.

(*L'Écho annamite*, 19 octobre 1925)

Dans *l'Indochine Républicaine*, M. J.-B. Saumont, revenant sur une information donnée par M. Camille Devilar, préconise la nomination d'un vice-gouverneur, fonctionnaire de carrière secondant, dans l'administration de la colonie, le gouverneur général.

TONKIN

(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1928)

Les candidats à la délégation du Tonkin au Conseil supérieur des colonies paraissent devoir être nombreux : le docteur Forest se représentera certainement ; M. René Martin, ancien délégué, sera sans doute aussi candidat et l'on parle des candidatures de M. Tissot, ancien résident supérieur que soutiendraient le *Courrier d'Haïphong* et l'*Indépendance Tonkinoise* ; M. Marius Borel que soutiendrait l'*Avenir du Tonkin*, M. Daurelle qui serait appuyé par *France-Indochine* ; M. J.-B. Saumont, rédacteur en chef de l'*Indochine Républicaine*, et M. Grawitz, ancien président de la chambre de commerce de Hanoï.

Bureau de Presse
(*L'Écho annamite*, 25 mai 1929)

M. Bauduin de Belleval, chef du bureau de la Presse au gouvernement général [sous Pasquier], a pris pour l'aider dans sa tâche, MM. J.-B. Saumont, chef du service d'identité ; A Meynard, inspecteur des Services commerciaux, et G. Peyrot, ancien directeur de l'Enseignement local au Tonkin.

TONKIN
Mariage.
(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1930)

M. Camus, lieutenant au long cours, et Mlle Jeanne Saumont.

Le monopole de l'opium contre la prohibition
par BARBISIER [= Henri CUCHEROUSSET]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 avril 1931)

.....
Et n'avons-nous pas vu, au Tonkin, des opiomanes comme Monpezat et Saumont, faire preuve, jusqu'à leur mort, d'une grande activité intellectuelle ?

Autobiographie de C. L. Achard, directeur, d'origine provençale
(*Chantecler*, 15 mai 1932)

Je prends ensuite la direction ... de l'inimitable *Jamais*, de Saumont

MARIAGES
(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1933)

M. Émile Farreras, étudiant en médecine, et Mlle Niki Saumont, à Paris

TONKIN
(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 1^{er} juillet 1933)

Sont revenus en France : Mme veuve Saumont.

Le drame de Saïgon
(*Chantecler*, 31 mars 1935, p. 1)

.....
Dans notre précédente information sur la mort de M^e Mathieu, nous avons dit que ce suicide nous mettait en mémoire celui de M. le gouverneur général Bonhoure, à Saïgon, dont M. Pasquier était à ce moment-là, le chef de cabinet, suicide qui est toujours demeuré si mystérieux pour le public indochinois.

C'est que nous était revenu à la mémoire un article de J.-B. Saumont, paru dans le journal qu'il dirigeait à cette époque, et où, tout en commentant le drame du palais du Gouvernement, Saumont n'avait pas craint de mettre en cause M. Outrey, qui appartenait encore à l'administration des services civils. L'article en question n'était pas seulement tendancieux : il accusait ouvertement. Il n'y eut pas de poursuites. Cependant on ne pouvait que difficilement supposer que M. Outrey n'en avait pas eu connaissance, divers n^o lui ayant été adressés par Saumont.

De tout cela, il faut bien convenir que c'est infiniment regrettable pour l'Indochine, laquelle n'a pas besoin d'une telle réclame en ce moment. Et c'est le moins qu'on puisse en dire.

CHANTECLER.

NÉCROLOGIE
(*Chantecler*, 26/3/1936, p. 6)
Mort le 22/3 à Paris de Mme Vve J.-B. Saumont (l'ancien journaliste).

NAISSANCES
(*Chantecler*, 26/3/1936, p. 6)
Naissance fille Émile Georges Farréras, docteur en médecine, et Mme Émilie Naki Saumont.

DÉNONCIATION *POST MORTEM*

Grand Orient de France (suite)
(*Journal officiel de l'État français*, 25 septembre 1942)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Francmacs-JOEF-IC.pdf

Saumont (J.-B.), vérificateur de l'identité, 107, boulevard Gambetta, Hanoï, 18°,
L. « La Fraternité tonkinoise ». Orat. 1926. S. Chap. « La Fraternité tonkinoise ». Chev.
Eloq. 1930.
